

# FPCI Miriad

Fonds Professionnel de  
Capital Investissement

Au sens de l'article L. 214-159 du Code  
monétaire et financier (CMF)



## Avertissement

La société de gestion de portefeuille Inter Invest Capital attire l'attention des investisseurs sur le fait que la commercialisation du fonds en France a été autorisée par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 16/05/2022 et que le fonds n'est pas autorisé à la commercialisation dans d'autres pays. Le FPCI Miriad, fonds professionnel de capital-investissement constitué sous forme de fonds commun de placement de droit français (le « Fonds ») régi par le CMF est constitué à l'initiative de la société de gestion.

Le Fonds n'est pas soumis à l'agrément de l'AMF et peut adopter des règles d'investissement dérogatoires par rapport aux fonds agréés. L'investissement dans le FPCI Miriad est strictement réservé à la catégorie des investisseurs qualifiés répondant aux conditions de [l'article 423-49 du Règlement général de l'AMF](#).



Souscription  
100% digitale

# Les points clés

FPCI Miriad : pour investir dans un portefeuille ultra diversifié de fonds de private equity<sup>1</sup> de 1<sup>er</sup> plan.

Avec son nouveau fonds de fonds Miriad, Inter Invest Capital propose aux investisseurs avertis d'accéder, en une seule souscription, au meilleur du private equity traditionnellement réservé aux investisseurs institutionnels selon son analyse. Miriad offre aux souscripteurs :

## 1. Un portefeuille clé en main ultra-diversifié

Grâce au FPCI Miriad, l'investisseur privé se constitue, avec une souscription minimum de seulement 100 000€<sup>2</sup>, un portefeuille ultra diversifié de qualité équivalente à celui d'un investisseur institutionnel.

### Allocation stratégique

Nombre de fonds	15 - 20
Type de fonds	2/3 primaires et 1/3 secondaires

### Diversification

Millésime	2021-2023 et anciens millésimes
Zone géographique	France, Europe et Etats-Unis
Stratégie	développement, transmission
Taille de fonds	de 200m€ à plus de 1500m€

Une seule souscription permet d'investir indirectement dans plus de 300 entreprises !

## 2. Un engagement financier annuel plus accessible et des versements programmés en plusieurs fois pour plus de visibilité

Afin d'améliorer la gestion de trésorerie des investisseurs et leur éviter les aléas des appels de fonds, Miriad leur offre une parfaite visibilité grâce aux versements programmés :

- en 4 fois pour toute souscription réalisée jusqu'au 30 juin 2023 : 25% à la souscription puis par tranche de 25% le 1<sup>er</sup> juillet de chacune des 3 années suivantes.
- en 3 fois pour toute souscription réalisée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 : 50% à la souscription puis par tranche de 25% le 1<sup>er</sup> juillet de chacune des 2 années suivantes.

## 3. Un objectif de rentabilité de 15% net par an

Avec le FPCI Miriad, bénéficiez avec une souscription unique, d'une optimisation du couple rendement/risque exceptionnelle, selon l'équipe de gestion, et d'un rendement non garanti de 15% net<sup>3</sup> par an depuis l'origine du fonds avec une volatilité 2 fois plus faible que les marchés cotés en contrepartie d'un risque de perte en capital.

## 4. Souscription 100% digitale

Rien de plus simple que de souscrire au FPCI Miriad : vous investissez en quelques clics ! Souscription, prélèvements SEPA, consultation, effectuez toutes vos démarches depuis votre espace investisseur sécurisé sur [www.inter-invest.fr](http://www.inter-invest.fr).

## 5. Une fiscalité optimisée en cas de plus-value du fonds

L'investissement dans le FPCI Miriad permet, si le fonds génère des plus-values, de profiter :

- pour les personnes physiques, d'une exonération d'imposition sur le revenu sur les plus-values latentes et distribuées par le fonds,
- pour les personnes morales, d'une exonération d'IS sur les plus-values latentes et d'un taux d'IS réduit (0% ou 15%) sur les plus-values distribuées sous réserve du respect de certaines conditions.

Cet avantage fiscal est obtenu en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital et d'un engagement de conservation des parts ne permettant pas de recevoir directement de distributions pendant les 5 années suivant la souscription.



## Investissement minimum : 100 000 euros<sup>1</sup>

### Capital investissement

- Portefeuille de fonds de capital-investissement couvrant tous les stades du capital-développement et du capital-transmission, avec ou sans effet de levier (LBO) et fonds d'infrastructures
- Zones géographiques : France, Europe et Etats-Unis

### Sous-jacents

- fonds primaires et fonds secondaires

### Montant cible du fonds

- 50 m€ (+/- 15-20 fonds)

### Durée du fonds

- 10 ans prorogable 2 fois 1 an sur décision de la société de gestion

### Objectif de rendement (non garanti)

- 15% net par an<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voir la définition des investisseurs qualifiés dans le règlement du fonds.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une performance nette calculée au niveau des porteurs de parts du fonds. Cet objectif de performance correspond à une période de détention prévue par le fonds, soit 10 ans minimum.

<sup>1</sup> Capital-investissement.

<sup>2</sup> Ou de 30 000€ sous certaines conditions définies à l'article 423-49 du règlement général de l'AMF.

<sup>3</sup> Cet objectif de performance correspond à une période de détention prévue par le fonds, soit 10 ans minimum.



# Stratégie

## Fonds de fonds : quand le private equity devient simple...

Le private equity est une classe d'actifs historiquement performante mais difficile d'accès. Intégrer un portefeuille de capital-investissement professionnel au sein d'un patrimoine privé nécessite des moyens financiers significatifs et de s'appuyer sur l'expérience d'experts du secteur.

La stratégie en fonds de fonds proposée par Inter Invest Capital permet de changer la donne : l'investisseur accède simplement à un portefeuille soigneusement sélectionné des plus grands noms du private equity européen et américain habituellement inaccessibles car réservés aux institutionnels.

Chez Inter Invest Capital, nous offrons à nos investisseurs le meilleur du capital-investissement, selon nos analyses, en permettant de vous constituer, grâce à une souscription unique, un portefeuille ultra diversifié avec pour objectif une meilleure maîtrise du risque. Le fonds présente tout de même un risque de perte en capital.

## Une stratégie gagnante

### 97%

des fonds de fonds ont une performance positive <sup>1</sup>

Les performances et la volatilité historiques de la classe d'actifs ne préjugent pas de leurs performances futures. Le fonds présente un risque de perte en capital et de liquidité.

<sup>1</sup>Sources : Inter Invest Capital et StepStone - Données du 1981 à 2021 US et Europe uniquement

<sup>2</sup>Mesuré par la volatilité historique - Source : Prequin T4 2000 à T2 2021

## Et de qualité professionnelle

La stratégie fonds de fonds d'Inter Invest Capital permet de :



Accéder simplement à une classe d'actifs historiquement réservée aux investisseurs institutionnels



Intégrer un portefeuille de private equity professionnel



Bénéficier d'un investissement ultra diversifié avec un risque potentiellement maîtrisé





# Le Groupe Inter Invest

## Un partenaire historique des entreprises<sup>1</sup>

### 31 ans

d'expérience dans le financement des entreprises

### +2.1 Mds€

d'actifs financés sous gestion

### +920 partenaires

distributeurs font confiance au Groupe Inter Invest

Seule Inter Invest Capital intervient dans les décisions d'investissement du FPCI Miriad.

Depuis 1991, le groupe Inter Invest, composé de plus de 150 professionnels, est spécialisé dans la structuration, la distribution et la gestion de solutions d'investissement innovantes.

Inter Invest est un acteur reconnu du financement des PME françaises.

## Inter Invest Capital : la création de valeur pour ambition

Inter Invest Capital est la société de gestion du Groupe Inter Invest agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000006. Spécialisée depuis sa création dans des opérations de capital-croissance, Inter Invest Capital cible, à travers des prises de participations minoritaires, des entreprises françaises et européennes aux fondamentaux solides ayant fait la preuve de leur modèle et évoluant sur des segments de marché innovants. Ces sociétés en forte croissance, déterminées à devenir des acteurs de référence sur leur marché, offrent ainsi un potentiel de développement attractif. Inter Invest Capital s'affirme comme un partenaire à long terme des entrepreneurs auprès desquels elle s'engage.

Depuis 2020, Inter Invest Capital a également développé une gamme de fonds spécialisés sur le secteur immobilier (marchands de biens, réhabilitation, promotion immobilière) et de l'immobilier géré (sociétés exploitant commercialement des actifs immobiliers : hôtellerie, hôtellerie de plein air, résidences avec services, nouveaux usages immobiliers, coworking, etc.).

En 2022, Inter Invest Capital innove en proposant à une clientèle privée un accès privilégié aux fonds de capital-investissement historiquement réservés à des investisseurs institutionnels, au travers du fonds de fonds Miriad et son allocation diversifiée sur des fonds de capital-développement et capital-transmission ainsi que des fonds secondaires.



Inter Invest Capital est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)<sup>2</sup>.

**+ 200M€**  
encours sous gestion

**92**  
participations

**5 FPCI**  
et 10 autres fonds gérés

<sup>1</sup> Données au 31/12/2021.

<sup>2</sup> Les labels permettent l'identification de placements responsables et durables pour les épargnants. Ils visent à guider les investisseurs mais n'offrent pas de garantie du capital investi et n'attestent pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers des fonds. Les autres sociétés du groupe ne participeront pas aux décisions d'investissement prises par Inter Invest Capital.

# Le gérant du FPCI Miriad

Le comité d'investissement est composé de trois gérants financiers expérimentés dont Julien Godard. La composition de l'équipe de gestion peut évoluer sans préavis.

## Julien Godard

Partner Inter Invest Capital

Adaxtra Capital

Fondateur

Ciclad

Directeur de participations

Roland Berger Strategy Consultants

Projet Manager

Formation

INSEAD /ISAE-SUPAERO

## Une expérience de plus de 15 ans

en private equity sur la stratégie fonds de fonds mise au service du FPCI Miriad<sup>1</sup>

€ **250 m€**  
investis

📈 **+15% TRI<sup>2</sup>**  
net par an  
(correspondant à un multiple net de 2,1)

📄 **55**  
Fonds



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>1</sup> Track record personnel du gérant Partner fonds diversifiés, Julien Godard.

<sup>2</sup> TRI calculé sur les TRI des fonds depuis leur origine pondéré par les montants investis.



# Stratégie d'investissement

## Un portefeuille élaboré en deux étapes

Pour proposer aux investisseurs un portefeuille optimisé, selon la société de gestion, et ultra diversifié, l'équipe de gestion procède en 2 temps. Elle élabore tout d'abord une allocation stratégique puis opère une sélection de fonds performants, selon son analyse.

Inter Invest Capital a analysé les données historiques de plus de 4 000 fonds grâce à un modèle propriétaire. 100 000 portefeuilles ont ainsi été simulés pour déterminer le nombre optimal de fonds à sélectionner pour notre portefeuille ainsi que leur typologie et atteindre potentiellement un couple rendement risque cible.

**4 000**  
fonds analysés  
**100 000**  
portefeuilles simulés

## Etape 1 Allocation stratégique

### Le nombre d'or : 15 à 20 fonds en portefeuille

Ces analyses montrent qu'avec un nombre limité de fonds en portefeuille, la performance est potentiellement élevée mais le risque aussi ! A l'inverse, l'ajout de fonds au-delà d'un certain seuil est inutile, l'effet sur le risque devenant minime. Le nombre d'or est, selon notre société de gestion, de 15 à 20 fonds pour construire un portefeuille solide et optimisé. Parmi ces fonds en portefeuille pourront figurer des fonds gérés par Inter Invest Capital dans la limite de 20% de la taille du fonds.

### Fonds primaires : moteur principal

Les fonds primaires prennent le temps d'identifier des projets et de contribuer à la croissance d'entreprises prometteuses. Cet effet temps se traduit par la fameuse « courbe en J » qui se matérialise par des performances négatives les premières années. En effet, les investissements en capital dans les sociétés nécessitent du temps avant de porter leurs fruits. Néanmoins, leur performance en multiple est historiquement plus forte que les fonds secondaires. Ces fonds primaires constituent le « moteur principal » de la performance potentielle du portefeuille.

### Typologie de fonds : fonds primaires et fonds secondaires

La construction d'un portefeuille de fonds de private equity optimal nécessite d'identifier des fonds disposant de caractéristiques complémentaires et décorrélées. A l'aide de données historiques, la simulation de milliers de portefeuilles a permis à Inter Invest Capital de dégager une allocation cible efficace (non garantie), selon l'analyse de la société de gestion, avec deux tiers de fonds primaires et un tiers de fonds secondaires.

### Zoom sur les stratégies

Fonds primaires	
<b>Capital Développement Growth</b>	Pour accélérer leur croissance
<b>Capital Transmission Buy out</b>	Pour accompagner l'évolution de leur besoin en capital
Fonds secondaires	
<b>Liquidité</b>	Pour donner du temps aux gérants tout en permettant une liquidité



### Fonds secondaires : les boosters de performance potentielle

En parallèle, les fonds secondaires, qui rachètent les parts d'investisseurs souhaitant sortir de leur investissement avant le terme, se caractérisent par une rotation rapide du capital et une absence totale de « courbe en J » car ils achètent des actifs matures avec des décotes parfois significatives.

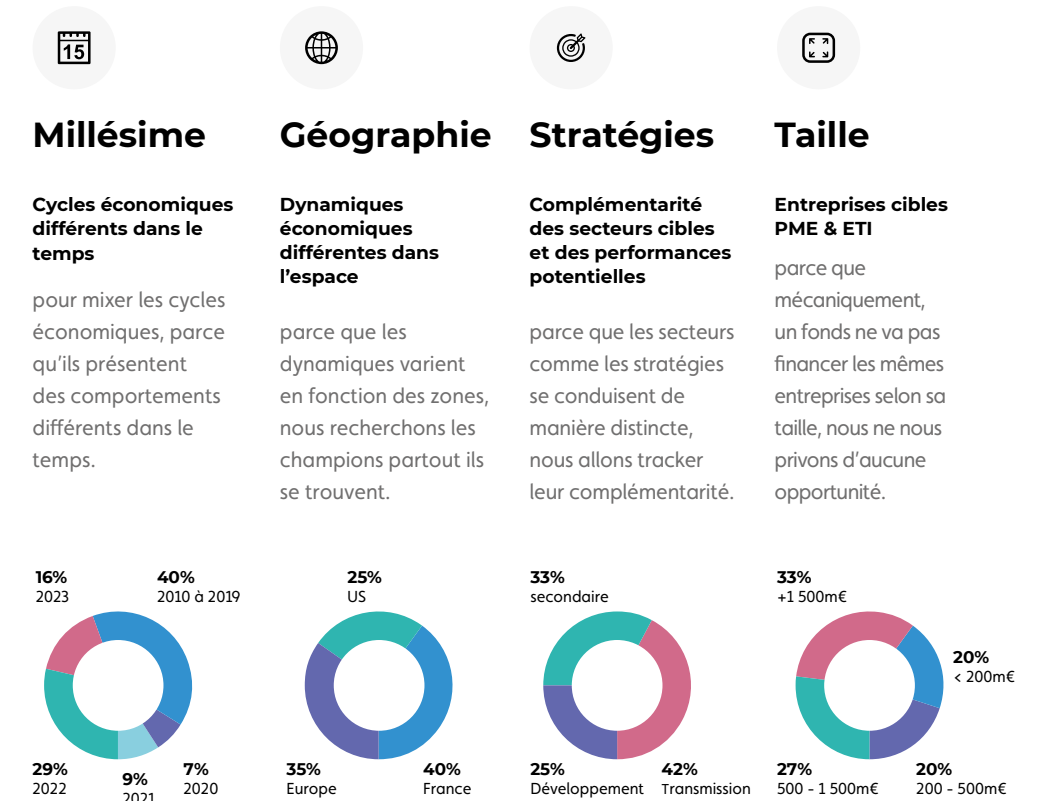
Ces fonds secondaires jouent un rôle de « booster » dans la performance potentielle d'un fonds de fonds.

Selon l'analyse d'Inter Invest Capital, l'association de ces deux stratégies permet :

- d'optimiser l'allocation du capital dans le temps, les fonds secondaires « travaillant » avant le relai des fonds primaires,
- de réduire, voire éliminer la courbe en J propre aux fonds primaires de private equity.

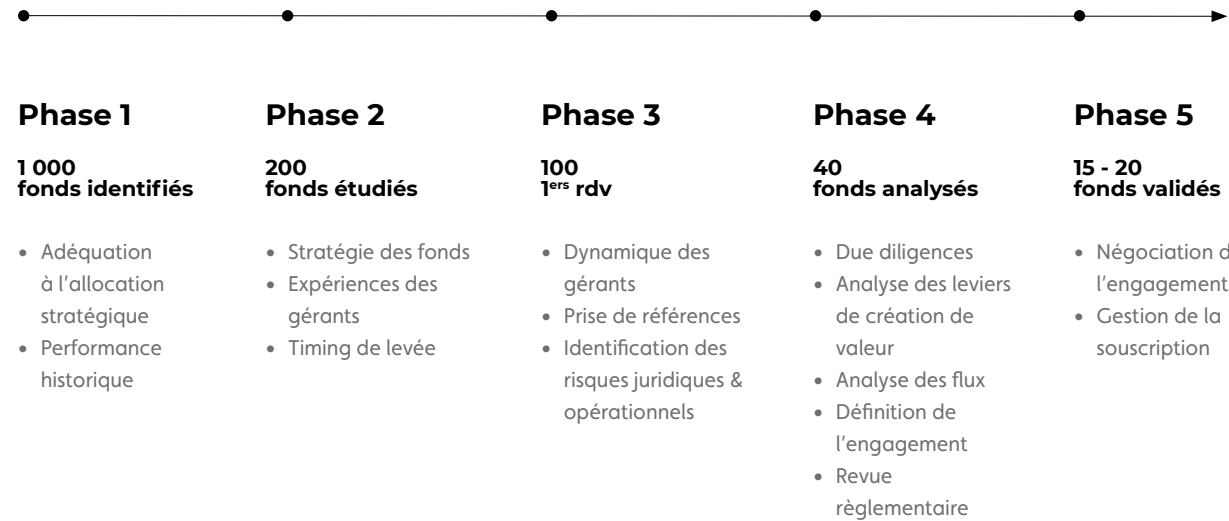
## Etape 2 Sélection de fonds & mise en place d'une diversification unique à 4 niveaux

Au-delà du Fonds Growth géré par Inter Invest Capital qui représentera un maximum de 20%, l'équipe de gestion a défini des règles de diversification fortes avec une allocation cible par :



# N'accédez qu'aux meilleurs du private equity !

Après avoir analysé plus de 1 000 fonds, Inter Invest Capital a établi une sélection optimale, selon son analyse, de 15 à 20 fonds en suivant un processus intransigeant en 5 phases :



## Fonds actuellement à l'étude En phase 4

Fonds	Millésime	Géographie	Stratégie	Taille	Performance*	Calendrier
Fonds A	2022	France	Transmission	400m€	>x2.0 >20%	2022 T2
Fonds B	2022	Europe	Transmission	500m€	>x2.0 >20%	2022 T2
Fonds C	2020	Europe	Développement	200m€	>x2.0 >20%	2022 T3
Fonds D	2010 - 2019	US/Europe	Secondaire	>1 500m€	x1.7 >20%	2022 T3

\*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

## Fonds sélectionné BEX FUND IV - Montant : 5m€

**Millésime**  
2010-2019

**Géographie**  
Monde

**Stratégie**  
Secondaire

**Taille**  
765 M\$

**Fonds sursouscrit levé en 3 mois**

- **Société de gestion : Bex Capital**
- **Véhicule : BEX Fund IV**
- **Taille du ticket moyen : 40M\$**
- **Période d'investissement : 3 ans**

Bex Capital est spécialisé dans l'acquisition en secondaire de parts de fonds de fonds matures, composés eux-mêmes de fonds d'excellente renommée. Ce positionnement original permet à Bex Capital d'obtenir des décotes significatives, alors même que les sous-jacents détenus de manière ultime sont très recherchés sur le marché.

### Track-record des fonds précédents

Véhicule	Taille	TRI net	TVPI net <sup>1</sup>	DPI net <sup>2</sup>
BEX FUND I (2014)	50m€	14%	1,7x	1,5x
BEX FUND II (2016)	120m€	36%	3,4x	1,0x
BEX FUND III (2019)	365m\$	>100%	2,0x	-

<sup>1</sup> TVPI : Multiple total réalisé par le fonds (Distributions + Valeur résiduelle) / Montants appelés  
<sup>2</sup> DPI : Distributions / Montants appelés  
 Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### L'équipe dirigeante

**Benjamin Revillon**  
Managing Partner

- 18 ans d'expérience
- Alpinvest

**Erwin Roex**  
Président du CI

- 32 ans d'expérience
- Partner de Coller Capital

**Alexis Ferrer**  
Investment Director

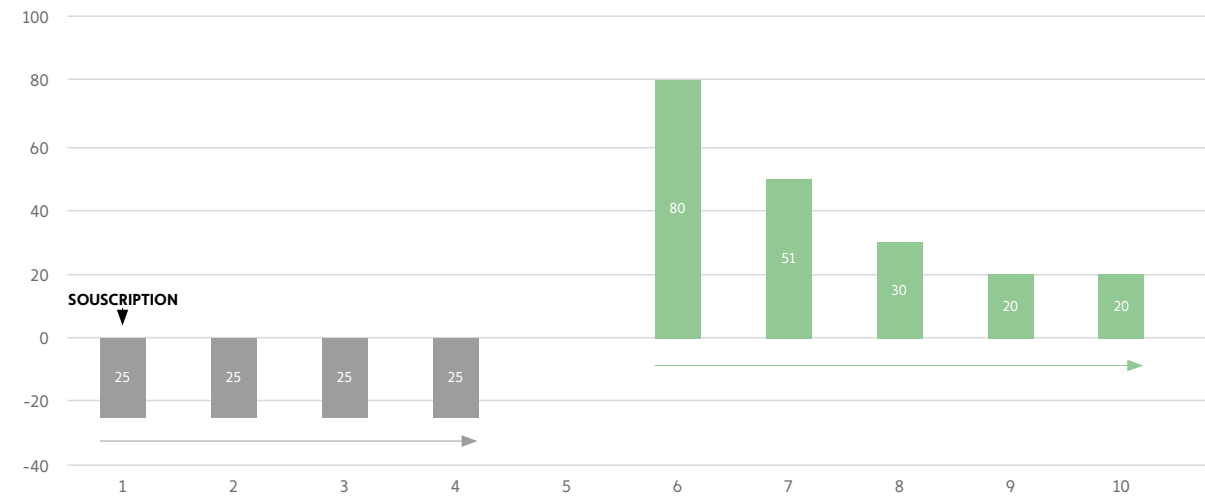
- 8 ans d'expérience
- Appolo Management

### Points clés

- 40% du fonds souscrit par des gérants de capital investissement
- Risque potentiellement limité grâce à des décotes initiales significatives
- Objectif de création de valeur rapide
- Importante diversification du portefeuille ultime (+2000 entreprises)
- Potentiel de hausse préservé par la sélectivité des gérants
- Rotation rapide du capital (retour de capital en 4 ans)



## Simulation des flux prévisionnels de Miriad sur 10 ans



Selon cet exemple de flux illustratif et sans garantie, pour une souscription de 100 000 € en parts A1 réalisée avant le 30 juin 2023, l'investisseur :

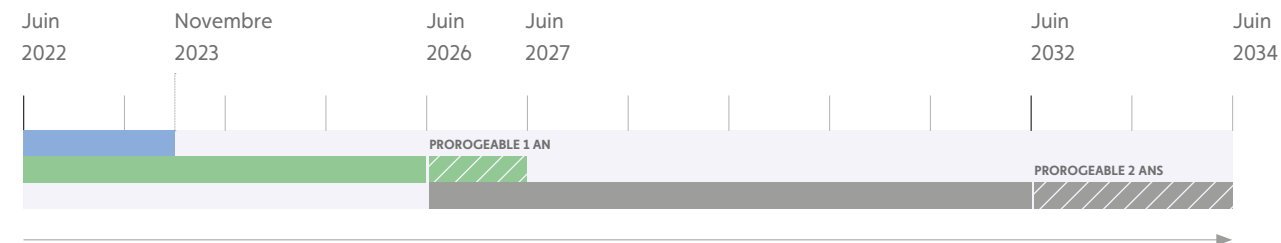
- se voit rembourser 80% de son investissement dès l'année 6 ;
- perçoit, dès l'année 7, 31% de plus-values au-delà du remboursement de 100% de son investissement.

■ Appel de fonds (k€)  
■ Distributions (k€)

Le FPCI Miriad présente un risque de perte en capital et un risque de liquidité.

## Calendrier prévisionnel

- **Fonds de 10 ans, prorogeable 2x 1an**
- **Constitution du fonds : juin 2022**



- Période de souscription**
  - 18 mois non prolongeable
  - Prime de souscription offerte en 2022
- Période d'investissement**
  - 4 ans, prorogeable 1 an
- Période de désinvestissement**
  - Objectif de céder tous les actifs du fonds au bout de 10 ans (possibilité de proroger le fonds 2 fois 1 an si nécessaire)

## Profil des principaux risques du fonds

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques liés à l'investissement dans le fonds. Les principaux facteurs de risques identifiés à la date du présent document sont exposés ci-après. Les autres risques identifiés par la société de gestion figurent à l'annexe 1 « Profil de risques du fonds » du règlement du fonds.

### 1. Risque de faible rentabilité ou de perte en capital

L'objet du fonds consiste à réaliser des investissements principalement dans des fonds du Portefeuille. Par conséquent, la performance du fonds est directement liée à la performance des fonds du Portefeuille. L'évolution de ces sociétés pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, crise sanitaire et notamment celle liée à la pandémie de la Covid-19, guerre, etc.). L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'un investissement dans le fonds implique un risque potentiel de faible rendement ou un risque de perte partielle voire totale de son investissement dans le fonds.

### 4. Risque fiscal ou réglementaire

Les changements relatifs aux régimes juridiques, fiscaux ou réglementaires, qui affecteraient défavorablement le fonds ou son investissement peuvent survenir tout au long de la durée du fonds. Si le fonds ou l'investisseur ne satisfont pas aux règles fiscales prescrites par la législation applicable, en particulier le Quota Fiscal, ou dans le cas d'un amendement législatif ou réglementaire applicable au fonds, l'investissement de l'investisseur dans le fonds peut ne pas donner à l'investisseur le droit de bénéficier du régime fiscal favorable offert par le Code Général des Impôts.

### 2. Risque de faible liquidité

Le fonds est un fonds de capital investissement qui sera investi principalement dans des entités en principe non cotés sur un Marché. Ces titres sont très peu ou pas liquides. Par suite, le fonds qui souhaiterait céder une participation pourrait éprouver des difficultés à céder une telle participation dans les délais et à un niveau de prix souhaités. Enfin, si le fonds souhaite céder ses participations, il doit trouver un acquéreur potentiel pour un prix jugé satisfaisant par la Société de Gestion et quand bien même il trouverait un acquéreur cette cession peut s'avérer difficile voire impossible du fait de clauses d'agrément, de préemption, de blocage ou de toute autre clause limitant ou interdisant cette cession.

### 5. Risque de taux et risque de change

Eu égard à la Politique d'investissement du fonds, le fonds peut détenir des instruments financiers ou autres instruments soumis à un risque de taux d'intérêt et/ou un risque de change. Les comptes du fonds seront libellés en Euro. Le fonds peut investir dans d'autres devises que l'Euro. Les Investissements peuvent de ce fait être libellés dans une ou plusieurs devise(s) et se solder par des plus-values ou moins-values pour le fonds à la suite de fluctuations de change. En outre, le fonds peut supporter des coûts de conversion entre les différentes devises concernées.

### 3. Risque lié à la cession et au rachat des parts

Les parts du fonds ne sont pas librement cessibles ; il n'existe aucun marché pour ces Parts et il est peu probable qu'un tel marché se développe. Le rachat des parts par le fonds est bloqué pendant la durée du fonds, sauf cas de rachat anticipé. Par conséquent, les porteurs de parts ne pourront pas être en mesure de liquider leur investissement avant la fin de la durée du fonds.



# Caractéristiques générales

<b>Société de gestion</b>	Inter Invest Capital (Agrément n° GP-15000006)																
<b>Forme juridique</b>	Fonds Professionnel de Capital Investissement																
<b>Date de constitution</b>	2 juin 2022																
<b>Objectif de rendement (non garanti)</b>	15% net par an depuis l'origine du fonds <sup>1</sup>																
<b>Durée de vie et de blocage du fonds</b>	Jusqu'à juin 2032 et au plus tard jusqu'à juin 2034																
<b>Zones géographiques</b>	France, Europe et Etats-Unis																
<b>Souscription minimum</b>	100 000 € (30 000 € sous certaines conditions)																
<b>Primes de souscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0% en 2022</li> <li>• 2% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023</li> </ul>																
<b>Droits d'entrée</b>	5 % maximum TTC																
<b>Engagement du Groupe Inter Invest</b>	1.5m€																
<b>Appels de fonds</b>	En une ou plusieurs fois Appels annuels programmés possibles en 4 fois pour toute souscription jusqu'au 30 juin 2023 et en 3 fois pour toute souscription réalisée à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2023																
<b>Catégories de parts</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Parts Code</th> <th>ISIN</th> <th>Souscription</th> <th>Frais de gestion</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A0</td> <td>FR001400A993</td> <td>100k€ (sauf cas à 30k€), appel à 100%</td> <td>2,2%/an</td> </tr> <tr> <td>A1</td> <td>FR001400A9A4</td> <td>100k€ (sauf cas à 30k€), appels en 4 fois programmés</td> <td>2,2%/an</td> </tr> <tr> <td>B1</td> <td>FR001400A9C0</td> <td>&gt;500k€, appels au fur et à mesure</td> <td>2%/an</td> </tr> </tbody> </table>	Parts Code	ISIN	Souscription	Frais de gestion	A0	FR001400A993	100k€ (sauf cas à 30k€), appel à 100%	2,2%/an	A1	FR001400A9A4	100k€ (sauf cas à 30k€), appels en 4 fois programmés	2,2%/an	B1	FR001400A9C0	>500k€, appels au fur et à mesure	2%/an
Parts Code	ISIN	Souscription	Frais de gestion														
A0	FR001400A993	100k€ (sauf cas à 30k€), appel à 100%	2,2%/an														
A1	FR001400A9A4	100k€ (sauf cas à 30k€), appels en 4 fois programmés	2,2%/an														
B1	FR001400A9C0	>500k€, appels au fur et à mesure	2%/an														
<b>Valorisation</b>	Trimestrielle																
<b>Dépositaire</b>	RBC Investor Services Bank France																
<b>Carried interest</b>	10% de la plus-value nette réalisée par le fonds au-delà de 1,25 x le montant appelé par le fonds. 20% de la plus-value nette réalisée par le fonds au-delà de 1,5 x le montant appelé par le fonds.																

<sup>1</sup> Cet objectif de performance correspond à une période de détention prévue par le fonds, soit 10 ans minimum.



## Fiscalité du fonds

Les parts du fonds bénéficient d'une fiscalité attractive en cas de plus-value du fonds.

### Personnes physiques

Exonération d'IR sur les plus-values latentes et exonération d'IR sur les plus-values distribuées par le fonds <sup>1</sup>.

### Personnes morales

Exonération d'IS sur les plus-values latentes et application d'un taux d'IS réduit (0% ou 15%) sur les plus-values distribuées par le fonds <sup>2</sup>. Pour plus d'informations, veuillez consulter la note fiscale du fonds (non contractuelle).

Cet avantage fiscal est obtenu en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital et d'un engagement de conservation des parts ne permettant pas de recevoir directement de distributions pendant les 5 premières années de la souscription.

## Tableau des coûts

Incidence sur le rendement annuel sur la base du scénario intermédiaire pour la période de détention recommandée (10 ans)

### Coûts ponctuels

<b>Coûts d'entrée</b>	0,52%	Incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximum que vous paierez. Il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution du fonds.
<b>Coûts de sortie</b>	0,00%	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez à l'échéance.

### Coûts récurrents

<b>Coûts de transactions de portefeuille</b>	0,02%	Incidence des coûts encourus lorsque les investissements sous-jacents au fonds sont achetés ou vendus.				
<b>Autres coûts récurrents</b>	<table border="1"> <tr> <td>Part A0/A1</td> <td>2,30%</td> </tr> <tr> <td>Part B1</td> <td>2,10%</td> </tr> </table>	Part A0/A1	2,30%	Part B1	2,10%	Incidence des coûts prélevés chaque année au titre de la gestion du fonds
Part A0/A1	2,30%					
Part B1	2,10%					

### Coûts accessoires

<b>Commission liée aux résultats</b>	0,00%	Incidence des commissions liées aux résultats.				
<b>Commission d'intéressement</b>	<table border="1"> <tr> <td>Part A0/A1</td> <td>1,58%</td> </tr> <tr> <td>Part B1</td> <td>1,62%</td> </tr> </table>	Part A0/A1	1,58%	Part B1	1,62%	Incidence des commissions d'intéressement. Nous préleverons ce montant lorsque l'investisseur aura reçu 1,5 fois les montants appelés par le fonds.
Part A0/A1	1,58%					
Part B1	1,62%					

<sup>1</sup> Les plus-values distribuées par le fonds restent toutefois assujetties aux prélèvements sociaux. Il est rappelé que cette exonération est soumise au respect par l'investisseur personne physique résidente fiscale française, d'un certain nombre de conditions et notamment d'un engagement de conservation de ses parts pendant 5 ans à compter de sa souscription. Veuillez consulter la note fiscale.

<sup>2</sup> Régime applicable aux souscripteurs personnes morales de droit français soumises à l'IS sous certaines conditions (veuillez consulter la note fiscale) pour tout ou partie des répartitions d'actifs du fonds et des produits de cession des parts du fonds.



Pour toute demande d'information  
sur l'offre, contacter :

FPCI Miriad

01 56 62 00 55

[www.inter-invest.fr](http://www.inter-invest.fr)

Document non contractuel édité en mai 2022. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (« DIC ») visé par l'AMF. Le DIC sera remis au souscripteur préalablement à sa souscription. Le prospectus complet du Fonds comprenant le DIC et le Règlement, ainsi que la note fiscale (non visée par l'AMF) sont disponibles sur simple demande écrite.

Document à caractère promotionnel

 **inter invest**  
capital